

FORMATION CONTINUE RÈGLEMENT

L'unité de formation continue de **La Main Tendue Vaud** organise des modules de formation destinés à toute personne qui s'y intéresse.

- **Module I** : *Écouter : pour quoi ?*
- **Module II** : *Écouter : un savoir-être*
- **Module III** : *Écouter : un savoir-faire*

Déroulement des formations

Chaque module de formation se déroule en **trois soirées de 3 heures (18h00 à 21h00)**.

À l'exception du Module III, chaque module peut être suivi indépendamment l'un de l'autre. Pour le Module III, il faut que le Module I ou le Module II ait été suivi préalablement.

Les inscriptions sont prises en compte dans l'**ordre d'arrivée** des bulletins d'inscription, le nombre de participants par module est limité. Un e-mail vous parviendra pour vous confirmer ou non votre participation.

Environ 1 mois avant le début de votre formation, un courrier vous sera adressé avec tous les renseignements nécessaires et un bulletin de versement. **Le montant doit être réglé au minimum 14 jours avant le début du cours ou à réception en cas d'inscription tardive.**

Frais de désistement

Un montant forfaitaire de **Fr. 50.-** sera perçu pour **tout désistement**.

Un montant de **Fr. 90.-** (moitié du cours) sera perçu pour un désistement survenant dans les **3 à 14 jours** avant le début du cours.

Un montant de **Fr. 180.-** (totalité du cours) sera perçu pour un désistement survenant dans les **2 jours** avant le début du cours.

Seul les désistements écrits seront pris en compte.

Attestation de formation

Une attestation est délivrée à chaque participant-e ayant suivi l'intégralité de la formation et rempli toutes les formalités administratives.

Lausanne, le 5 décembre 2014